

Plan d'action – Article 23

Sommaire – Récapitulation des projets des axes

(En date du 30 novembre 2009)

1. INTRODUCTION

Lors de la rencontre du Comité tripartite des 6-7 mai 2009, il a été convenu de préparer un document récapitulatif des projets de chacun des six axes du Comité tripartite à l'intention d'un comité de travail ad hoc qui établira des priorités. Afin d'en faire ressortir les caractéristiques et la pertinence, nous présentons d'abord le contexte historique et la justification du besoin qui ont mené à l'émergence des projets des six axes du Comité tripartite. Nous proposons également quelques extraits du Plan d'action – article 23. Finalement, une courte récapitulation de l'état d'avancement des projets des axes accompagnée d'un tableau synthèse permettra finalement de cerner les défis et la portée de chacun des projets.

2. LE CONTEXTE HISTORIQUE ET LA JUSTIFICATION DES BESOINS

En 2003, après des années de contestation judiciaire, les communautés francophones des 9 provinces et des 3 territoires à majorité anglophone avaient enfin obtenu leurs conseils/commissions scolaires et il s'agissait alors de s'assurer que ces écoles soient équipées pour pouvoir jouer dans leurs communautés le rôle qui leur avait été confié par la constitution. La FNCSF a entrepris de faire un inventaire des besoins des conseils scolaires en consultation étroite avec les autres intervenants communautaires, d'en faire une analyse et de proposer une stratégie d'intervention pour les combler. La FNCSF a adopté cette stratégie pour compléter le système d'éducation en français langue première à l'automne 2004.

Dans les mois qui ont suivi, des consultations intensives avec tous les organismes poursuivant un mandat en éducation auprès de la minorité francophone ont donné un plan d'action concerté pour assurer la mise en œuvre de cette stratégie. Ce plan fut soumis au *Sommet des intervenantes et des intervenants en éducation dans la mise en œuvre de l'article 23 en milieu francophone minoritaire* de juin 2005 qui avait réuni à Ottawa quelque 200 personnes déléguées par les conseils scolaires, les organismes communautaires et les instances gouvernementales.

Après l'avoir débattu et peaufiné, les participants du *Sommet* ont adopté le « Plan d'action – Article 23 afin de compléter le système scolaire de langue française au Canada ». Pour faciliter sa mise en œuvre et rendre compte des progrès accomplis, il fut décidé de former un comité tripartite constitué des représentants des trois parties prenantes de l'éducation en français en milieu minoritaire : la communauté (incluant les conseils scolaires), les gouvernements des provinces et territoires et le gouvernement fédéral.

Ce Comité tripartite a mis sur pied des groupes de travail pour chacun des six axes d'intervention du Plan d'action qui font rapport à chaque réunion du comité qui se réunit deux fois par année. (*Ensuite on présenterait un résumé de chacun des axes du Plan d'Action – Article 23 et du progrès des travaux pour aboutir à la liste des projets.*)

Les six groupes de travail s'intéressent aux domaines suivants :

- infrastructures scolaires
- pédagogie
- promotion et immigration
- ressources humaines
- action culturelle et identitaire
- petite enfance.

Le rôle des groupes de travail consiste à :

- planifier et gérer le processus de la mise en œuvre de chaque axe d'intervention du Plan d'action;
- coordonner les contributions des partenaires;
- faire rapport au comité tripartite deux fois par année selon les paramètres établis par ce dernier ;
- réviser et mettre à jour annuellement les plans d'action de chaque axe d'intervention et en faire rapport au Comité tripartite qui disposera des recommandations.

3. PLAN D'ACTION – ARTICLE 23

3.1 Plan relatif aux infrastructures scolaires

Objectif 1 : Doter les communautés francophones en milieu minoritaire d'écoles de langue française qui répondent à leurs besoins et au critère d'égalité (d'équivalence) avec les écoles de la majorité.

Organisme coordonnateur : FNCSF Organismes participants : CNPF, FCFA, RNDGÉ, Ministères de l'Éducation, PCH

Description. Les conseils scolaires ont établi que les infrastructures viennent au premier rang de leurs priorités. Il reste quelques cas où les communautés n'ont pas encore accès à des écoles de langue française, plusieurs cas où les infrastructures actuelles ne répondent pas aux besoins ni aux critères de qualité et doivent être remplacées et, enfin, une multitude de cas où les infrastructures doivent faire l'objet de travaux pour les mettre à niveau. Dans tous les cas, les écoles doivent être adéquatement dotées d'équipements (informatiques, de communication, sportifs, laboratoires, mobilier, etc.) et de locaux pour assurer le développement de la langue (besoins de nature communautaire). Le principe qui doit guider l'établissement des infrastructures est celui de l'égalité / équivalence.

ACTIONS ENTREPRISES DEPUIS LA CRÉATION DE L'AXE

De 2006 à 2008

2006- Demande faite au programme *Développement des connaissances, sensibilisation et communication* d'Infrastructure Canada, en 2006-2007. Programme suspendu.

2007- Discussions avec la FCFA pour élargir le cadre de l'étude afin d'inclure les besoins communautaires en matière d'infrastructures. Aucune ouverture de la part du ministère concerné.

2007- Proposition d'un projet pour étudier les normes, les besoins et les coûts des infrastructures scolaires et communautaires dans tous les conseils.

- a. Le cabinet Socius réalise, pour le compte de la FNCSF, une pré-enquête auprès des ministères de l'Éducation et des conseils scolaires de langue française sur les normes d'immobilisation qui ont cours dans les provinces et territoires - Rapport remis décembre
- b. Le comité de travail réalise que la stratégie suivie jusqu'à là se heurte à des difficultés de financement. En somme, le groupe de travail constate que le dossier des infrastructures fait l'objet de préoccupations d'ordre politique.

En mars 2008, lors de la première rencontre du groupe de travail, on rappelle le mandat du groupe de travail et les efforts de suivi faits à ce jour par la FNCSF et le Comité tripartite. Les membres proposent de plus de réviser les résultats visés par le Plan d'action – article 23 de la façon suivante :

- a) Résultat 1 : on peut le garder comme tel en considérant que le terme « scolaire » doit être entendu dans son sens le plus large, afin de refléter le double mandat de l'école : réussite scolaire et vitalité communautaire.
- b) Résultat 2 : on peut conserver ce résultat portant sur les équipements et technologies, tout en attendant de voir comment les normes en la matière seront traitées dans l'étude.
- c) Résultat 3 : un scan environnemental de la CNPF, attendu en octobre prochain, donnera un aperçu du défi que posent les besoins en matière de services à la petite enfance.

De plus, le groupe de travail décide de repenser la stratégie car ce dossier fait face à des préoccupations politiques. En somme, le groupe de travail propose :

- De réunir dans une analyse justificative les arguments justifiant des normes adaptées aux besoins scolaires et communautaires des écoles de la minorité francophone.
- De se pencher sur les normes en vigueur dans les provinces et territoires et voir dans quelle mesure ces normes constituent des barrières à l'équivalence.
- De valider les résultats de l'analyse justificative et des normes scolaires identifiées comme spécifiques aux écoles de langue française, dans chaque province et territoire, notamment en relevant les pratiques exemplaires et les barrières propres à chacun.

Finalement, les demandes « Analyse des besoins en matière d'infrastructures » (121 800 \$) et « Analyse justificative en regard de l'équivalence en matière d'infrastructures scolaires » (70 000 \$) essuient à tour de rôle un refus de financement.

Avril 2009 – Après toutes ces démarches, le groupe de travail se questionne sur l'existence de l'Axe et décide de demander un avis au Comité tripartite à leur réunion de mai.

Mai 2009 - Selon le Comité tripartite, le groupe de l'axe infrastructures n'a plus sa raison d'être et demande de faire ressortir les éléments qui ont mené à la dissolution du comité (qui ne sont pas toutes liées au manque de financement – voir c-r de la rencontre de mai) , mettre la fiche de progrès à jour et faire la liste des infrastructures mises en place depuis le Sommet 2005. On suggère, si possible, d'intégrer les enjeux de l'axe infrastructures au sein d'un autre axe (par ex. action culturelle et identitaire ou petite enfance).

Juin 2009 - Rencontre du groupe de l'axe par audioconférence – On s'entend pour faire un sondage auprès des conseils scolaires afin de connaître les infrastructures mises en place depuis le Sommet. On veut ce sondage simple, mais répondant à la demande du Comité tripartite.

Juillet 2009 - Rencontre du RNDGÉ - Une ébauche de sondage est remise aux directions générales. Commentaires reçus : à quoi serviront ces données? Un sondage quantitatif passerait sous silence tous les efforts investis en représentations et argent pour y arriver. Les DG sont d'avis qu'il est préférable que les données viennent des ministères directement.

Juillet 2009 - Rencontre du Comité ad hoc – priorisation des dossiers. Lors de cette rencontre, et malgré les commentaires déjà émis à ce jour, les membres suggèrent d'attendre les résultats du sondage (progrès ou non) avant de dissoudre l'axe. Il sera toujours possible de revoir la position du Comité tripartite à ce sujet lors de sa prochaine rencontre (décembre 2009).

Septembre 2009 – Après réflexion, les membres de l'axe conviennent d'administrer un sondage quantitatif auprès des 31 conseils scolaires avant de prendre une décision finale par rapport à l'avenir de l'axe.

26 novembre 2009 - Selon l'analyse du sondage, les membres sont d'avis que le tableau démontre une grande activité au Canada et qu'il y a des contributions importantes de la part des instances gouvernementales. Les commentaires émis par les conseils scolaires sont également révélateurs.

Cela étant dit, il ne fait toutefois aucun doute qu'il reste encore beaucoup à faire, que les objectifs ne sont pas encore atteints et qu'il faut continuer à rehausser l'importance des infrastructures auprès des différentes instances concernées. Sans oublier qu'au volet infrastructures scolaires s'ajoutent les volets petite enfance, culture et communautaire qui n'ont pas été tenus en compte dans le présent sondage.

Par ailleurs, en regard à la dissolution de l'axe, les membres du groupe de travail demandent aux membres du Comité tripartite de bien vouloir valider la nouvelle approche du groupe de travail de l'axe Infrastructures qui en est venu à la conclusion que l'axe devrait demeurer en activité. Ils leur demandent également d'identifier leurs attentes envers ce dernier et de les lancer sur des pistes d'actions. Selon les résultats de cette consultation, une rencontre en personne du groupe de travail de l'axe Infrastructures sera organisée afin de poursuivre en profondeur sa réflexion sur les orientations à prendre.

Le financement pour réaliser des projets au sein de cet axe est un enjeu majeur, mais les membres du groupe de travail sont d'avis que cet axe doit demeurer actif et poursuivre sa réflexion sur son rôle.

3.2. Plan relatif à la pédagogie

Organisme coordonnateur : FNCSF Organismes participants : ACELF, CNPF, FCAF, FCDÉF, FCE, RNDGÉ, Ministères de l'Éducation, PCH

Objectif 1 : Programmes d'étude. Doter les écoles de langue française en situation minoritaire de programmes d'études élaborés ou adaptés en tenant compte des besoins, tout en assurant une qualité égale aux programmes offerts dans les écoles de la majorité.

Description. Les intervenants en éducation scolaire francophone en milieu minoritaire, à l'échelle canadienne, reconnaissent qu'ils partagent certains besoins et qu'ils doivent se donner des orientations communes pour atteindre la mission véhiculée par l'article 23 de la Charte. Le développement de programmes d'étude est l'un de ces besoins, même s'il reste une responsabilité principalement assumée par le ministère de l'Éducation de chaque province et territoire, mais auquel les conseils scolaires doivent désormais participer en vertu des responsabilités que leur confère l'article 23.

Projet - Programme d'études (Référénts culturels) – État d'avancement : En cours Le projet consiste en l'élaboration d'un guide intégrant les repères ou les référents culturels dans les programmes d'études et dans l'acte pédagogique. Ce guide est une ouverture sur la francophonie locale, provinciale, nationale et internationale. Le Guide se composera d'un cadre conceptuel de l'appropriation de la culture axé sur la construction identitaire; d'un continuum de l'appropriation de la culture axé sur la construction identitaire de la maternelle à la 12^e année. La dernière composante du projet concerne la formation qui sera sous la responsabilité des provinces. Les 3 produits livrables consistent en un cadre conceptuel précisant les fondements théoriques reliés à la construction identitaire et culturelle; en un continuum de référents culturels axés sur la construction identitaire de la maternelle à la 12^e année; et d'une banque électronique et évolutive de ressources selon les différentes juridictions. Il est entendu que la formation relèvera de chacune des provinces et territoires.

Le MEO a publié un cadre conceptuel de l'appropriation de la culture. Cela pourrait servir de point de départ pour l'élaboration d'un cadre pancanadien.

Ce projet a été accepté par le CMEC qui en a fait le suivi auprès des sous-ministres. S'il reçoit l'aval du gouvernement, ce projet serait sous la responsabilité du CMEC. Une demande de financement pour contribution à part égale entre les provinces et le fédéral est en voie d'élaboration

Objectif 2 : Francisation. Développer des mesures de francisation (actualisation linguistique) en milieu scolaire qui puissent être mises en place, avec les ressources adéquates, dans les écoles de langue française en situation minoritaire.

Description. Les écoles de langue française en situation minoritaire sont confrontées à un nombre croissant d'élèves dont les compétences en français ne sont pas adéquates pour suivre les programmes. Des mesures de francisation taillées sur mesure doivent être mises en place dans les écoles.

Projet - Francisation. État d'avancement : en cours d'élaboration Le projet consiste en l'élaboration d'un recueil électronique pancanadien afin d'identifier et d'explicitier les initiatives d'accueil et les pratiques gagnantes qui ont un effet positif sur la réussite des élèves.

Le MEO se dit prêt à envisager la possibilité de mettre sur pied un partenariat pancanadien pour réaliser cet objectif. L'Ontario révisé actuellement son programme-cadre pour les apprenants du français ainsi que celui conçu pour les nouveaux arrivants, de la maternelle à la 12^e année. Ces programmes-cadres devraient être publiés en avril 2010. Ce projet inclura un inventaire des ressources existantes, un recueil électronique et une trousse d'acquisition des compétences langagières. Cette dernière devrait être disponible à l'automne 2010.

Le MEO a signé un contrat avec TFO pour le développement d'un prototype de moteur de recherches rattaché à différentes bases de données. Ce prototype est financé par le MEO. Dès son lancement au printemps 2010, il serait possible de travailler de concert avec le RNDGÉ afin d'indexer les ressources des CSF et des ministères d'éducation et de faire un lien avec les sites où se trouvent les ressources. L'emploi d'un format standard permettra à toutes les instances éducatives pancanadiennes de peupler cette base de données et d'y accéder.

D'autre part, une réunion a eu lieu avec Citoyenneté et Immigration Canada, Charles Lamarche du MEO et Solange Haché de la FNCSF le 25 août dernier dans le but d'échanger de l'information pour déterminer le genre de partenariat possible. Le programme CLIC fut présenté tout comme les initiatives du MEO en lien avec les nouveaux arrivants. Une deuxième rencontre est prévue cet automne. Il semblerait que CIC ne soit pas en mesure de fournir un appui financier mais un partenariat pourrait être fait au niveau du partage et/ou de l'échange de ressources.

Objectif 3 : Pédagogie. Développer une pédagogie adaptée aux élèves de la minorité francophone.

Description. Les défis pédagogiques auxquels est confronté le personnel enseignant dans les écoles de langue française en milieu minoritaire ne peuvent pas être relevés uniquement par les pédagogies classiques. Il faut tailler sur mesure la pédagogie pour répondre aux cas particuliers vécus dans nos écoles et, à cet effet, mettre en valeur les innovations qui se réalisent dans nos écoles actuellement, souvent de façon isolée.

Projet – Pédagogie (Modules en ligne) – État d’avancement : en cours Le projet consiste en l’élaboration des modules de formation en ligne sur la pédagogie en milieu minoritaire basés sur une recension de la théorie et des applications en milieu scolaire.

La FCE, appuyée du MÉO, est à produire un prototype de module de formation en ligne pour l’enseignement en milieu minoritaire (niveau secondaire). Ce module inclura des activités en ligne, des vidéos et un blogue. Il est présentement en étape de conception. Il tiendra compte des compétences à œuvrer en milieu minoritaire et des diverses réalités régionales. Le lancement du prototype devrait se faire en mars 2010. Les instances seront alors invitées à fournir une rétroaction en vue de guider la production des prochains modules.

Une consultation aura lieu avec les autres instances pour déterminer la contribution financière pour appuyer la production des neuf autres modules.

Objectif 4 : Ressources pédagogiques. Mettre en œuvre une stratégie nationale de développement et de diffusion de ressources pédagogiques qui réponde aux besoins des écoles de langue française en milieu minoritaire.

Description. Les intervenants en éducation déplorent le manque de ressources pédagogiques adaptées à la réalité du milieu francophone minoritaire à l’échelle nationale. Les ressources pédagogiques devraient en effet intégrer les caractéristiques de l’environnement dans lequel elles sont utilisées, refléter les objectifs d’apprentissage inscrits aux programmes d’études et être adaptées à la clientèle (personnel enseignant et élèves) appelée à les utiliser. Comme l’a suggéré une étude réalisée pour le compte de la FNCSF en 2003, il faut faire un inventaire des ressources pédagogiques existantes, déterminer dans quelle mesure elles répondent aux programmes d’études en vigueur dans les différentes provinces et territoires, compléter l’écart observé par l’élaboration de nouvelles ressources et les rendre accessibles à l’échelle nationale. Pour ce faire, il faut mettre en œuvre une stratégie nationale, appuyée par un mécanisme de coordination. Cette stratégie est déjà en développement à l’initiative de la FNCSF.

Projet - Ressources pédagogiques (Stratégie) - Le conseil d’administration de la FNCSF et celui du CFORP ont signé un protocole d’entente pour la mise en œuvre d’une « Stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques » (SNRP). Cette stratégie vise la production de ressources pédagogiques en lien avec les programmes d’études/programmes-cadres provinciaux ou territoriaux et répondant à leurs besoins pour soutenir la réussite scolaire et identitaire des élèves et la réussite professionnelle de leur personnel.

Le contrat n’oblige pas les 31 conseils scolaires à travailler sur un même projet en même temps. Il serait possible pour une région ou un regroupement de conseils scolaires de travailler avec le CFOP afin de publier des ressources pédagogiques qui répondent aux objectifs de la SNRP. Rien dans le présente contrat ne limite ou restreint le droit d’un conseil scolaire ou d’un regroupement de conseils scolaires de faire affaire avec ou de retenir les services du CFORP pour un projet particulier.

Dans le cadre de la SNRP, il est important de noter que le protocole doit mener à un projet entre le CFORP et la FNCSF à l’intérieur de six mois à partir de la signature de l’entente. Il est donc important d’identifier très prochainement un projet qui pourrait mener à un contrat de service entre les deux organismes.

Objectif 5 : Apprentissage médiatisé. Intégrer à l'enseignement dispensé dans les écoles de langue française en milieu minoritaire des approches et des outils d'apprentissage médiatisé qui répondent à leurs besoins.

Description. L'éducation scolaire fait une place de plus en plus grande à l'apprentissage médiatisé, qui comprend à la fois l'apprentissage en classe ou à distance, en temps réel ou asynchrone, avec l'assistance ou non du personnel enseignant. Les technologies d'information et de communication (TIC) sont devenues partie intégrante de l'éducation.

Projet - Apprentissage médiatisé (Échanges d'objets d'apprentissage) - État d'avancement : en cours Un forum de discussion composé de représentants des instances gouvernementales et scolaires se réunit ponctuellement pour étudier en détail les possibilités de partage et d'adaptation de cours en ligne et d'objets d'apprentissage en ciblant les cours optionnels, pour rejoindre davantage les intérêts et les aspirations de carrière des élèves. Certaines étapes ont déjà été franchies. Un cadre de collaboration a été signé en 2005 entre les ministères de l'Éducation respectifs de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta. Ce cadre rend possible la collaboration pour l'échange, la traduction, la mise en contexte et la diffusion d'objets d'apprentissage ainsi que la mise en commun d'expertises aux fins d'élaboration de contenus numériques. L'objectif sera d'étendre cette collaboration à l'ensemble des provinces et territoires et d'y inclure les cours en ligne et des objets d'apprentissage. Le travail se poursuit au niveau du consortium. Il s'agit d'échanges d'objets d'apprentissage médiatisés.

Une première audio conférence a eu lieu en juillet 2009. Le N.B., le Manitoba, l'Île du Prince-Édouard, et l'Ontario ont manifesté l'intérêt de siéger à un tel comité. Des échanges informels ont déjà eu lieu à Terre-Neuve en octobre dans le cadre d'un colloque.

Objectif 6 : Recherche, développement et innovation (R-D-I). Mettre en place des services de recherche – développement – innovation de portée nationale dédiés à l'éducation de langue française en milieu minoritaire.

Description. La gestion scolaire francophone à l'échelle canadienne est relativement récente et ne peut encore s'appuyer sur un corpus solide de connaissances et de pratiques exemplaires documentées. Les milieux de l'éducation ne disposent pas à l'heure actuelle d'une institution de recherche d'envergure nationale, reconnue et dédiée à l'éducation de langue française. Pour réaliser cet objectif, il faudra envisager à la fois la concertation des acteurs actuels de la recherche et la mise en place d'un organisme national dédié à la coordination des activités de recherche proposées dans le cadre de ce plan.

Projet - Recherche, développement et innovation -

Le Secrétariat aux langues officielles de PCH a mis sur pied une Table ronde sur la recherche en éducation et la première rencontre s'est tenue le 11 mars 2009. Suite à cette rencontre, le groupe de travail de l'axe Pédagogie a élaboré des recommandations à l'intention de la Table ronde et les a acheminées à Patrimoine canadien. Les recommandations présentées concernaient, entre autres, le transfert de la Table ronde en une table de concertation sur la recherche en éducation et dont l'appellation « Carrefour de la recherche en éducation », «CARÉ», serait sérieusement considérée comme nom officiel de cet effort. Ce CARÉ se donnerait un cadre de références avec un calendrier de rencontres, gérerait le processus d'identification des priorités en matière de recherche dans le domaine de l'éducation pour la minorité (FLM-ELM), faciliterait la mise sur pied de partenariats pour les organismes qui veulent faire de la recherche dans les domaines communs et servirait à faire le lien entre la théorie et la pratique pour mettre en œuvre des stratégies et des initiatives en milieu scolaire.

En octobre, des représentants de la FNCSF et du MEO ont rencontré les responsables du volet recherche à PCH. Parmi les points saillants, PCH a fait valoir son intérêt face à la poursuite du partenariat. La table ronde ou le « carrefour » est un projet qui intéresse PCH autant que le comité tripartite. Pour PCH, cette table se veut un « carrefour » d'échanges d'information sur les recherches existantes, les données déjà disponibles à Statistiques Canada et les différents chercheurs ou organismes de recherches. PCH indique cependant que la section de recherche n'a pas de fonds comme tel et que pour poursuivre le partenariat il faudrait considérer les suivants :

- La table de recherche ou le « carrefour » ne peut être conçu ou perçu comme une table permanente avec une structure rigide qui traite exclusivement de la recherche en éducation de langue française.
- PCH pourrait défrayer certains coûts.

La prochaine étape est de mettre sur pied un comité d'orientation pour la prochaine table ronde. Plusieurs participants représentant la FNCSF, des ministères de l'Éducation, des chercheurs et PCH ont déjà confirmé leur intérêt à participer à ce comité. Il est prévu que ce comité se rencontre par audioconférence à quelques reprises pour orienter la prochaine table ronde.

3.3. Plan relatif à la promotion de l'école de langue française et immigration

Objectif général : Recruter et retenir 90 % des enfants d'ayants droit au sein des écoles de langue française d'ici 2013.

Organisme coordonnateur : FNCSF Organismes participants : ACELF, CNPF, FCAF, FCE, RNDGÉ, Table sectoriel sur l'éducation, Ministères de l'Éducation, PCH, CIC.

Description : La Table nationale en éducation a déjà entrepris d'élaborer une campagne de promotion nationale de l'école et de l'éducation de langue française à travers le pays et a fait réaliser à cet effet une étude de marché et un plan de communication. Les démarches nationales, provinciales/territoriales, régionales et communautaires préconisées doivent s'imbriquer pour en maximiser l'impact. Par exemple, en plus d'une campagne médiatique, il faudra une démarche locale « porte-à-porte », car le choix d'école pour son enfant ne se fera pas seulement par la conviction découlant d'annonces publicitaires. Et l'effort local doit respecter le message véhiculé dans la campagne médiatique.

Objectif spécifique 1 : Augmenter les effectifs scolaires de 2 % annuellement par la promotion et la valorisation de l'éducation de langue française en milieu minoritaire

Résultats visés par l'objectif 1

- Croissance de 2 % annuellement du nombre d'inscriptions dans les écoles pour chaque conseil (Qui tient compte des départs)
- Les conseils scolaires ont en place les outils (plan de communication et outils de communications internes et externes) et les ressources (responsable des communications) leur permettant de : faire connaître l'offre de l'éducation en français, les avantages de cette éducation et la différence avec l'offre des écoles d'immersion

Projets réalisés :

- Étude du marché Simbal
- Plan de communication Espace Franco
- Accompagnements des conseils scolaires dans l'élaboration de plan de communication et de marketing
- Semaine de la promotion en Nouvelle-Écosse (printemps 2007 - projet pilote)
- Embauche d'un coordonnateur de la promotion à l'échelle nationale jusqu'au premier avril 2009
- Forum des communicateurs scolaires francophones de l'Alberta (avril 2008 - Projet pilote)

Projets en cours :

- Nouvelle-Écosse - Rôle d'ambassadeur pour la promotion et le rayonnement des écoles dans la communauté. Troisième *Semaine de promotion* en autant d'années (3 ans).
- Ontario – En mai 2009, l'Ontario lançait sa campagne de promotion pour l'éducation de langue française. Cette campagne a lieu dans les deux langues officielles et présente un visuel que l'on retrouve dans les annonces publicitaires des journaux et des revues ainsi que dans des dépliants promotionnels. Le site web bilingue <http://elfontario.ca/> a accueilli plus de 40 000 visiteurs. Les moments clés de l'année scolaire sont davantage ciblés pour le déploiement de cette campagne.

Projets priorisés :

- *Réseautage et perfectionnement de compétences.* Il s'agit de la suite logique aux plans de communication qui ont été mis en place et qui se structurent autour de 3 orientations stratégiques de communication en recrutement - maintien des effectifs – rayonnement et vise à relier entre eux dans une concertation des efforts. Pour arriver à réaliser le réseautage, plusieurs actions d'envergure sont prévues :
 - A. Développement et gestion du site web national des meilleures pratiques en matière de communications

Autres projets souhaités :

- *Réseautage et perfectionnement de compétences.* Il s'agit de la suite logique aux plans de communication qui ont été mis en place et qui se structurent autour de 3 orientations stratégiques de communication en recrutement - maintien des effectifs – rayonnement et vise à relier entre eux dans une concertation des efforts. Pour arriver à réaliser le réseautage, plusieurs actions d'envergure sont prévues :
 - B. Organisation d'un forum des communicateurs avec les directions générales et les coordonnateurs des communications (poursuite du projet pilote)
 - C. Perfectionnement des compétences en communication par le biais de la formation et le coaching
- Enquête sur la situation des communications – documenter les moyens mis de l'avant par les conseils au sujet (recensement devra être planifié, organisé, réalisé, compilé et diffusé) :
 - de leurs taux d'inscription;
 - de la gestion des données des inscriptions; les mesures d'accueil;
 - de la formation en communication;
 - des meilleures pratiques concernant la mise en œuvre de leur plan de communication
 - des campagnes promotionnelles respectives de chaque conseil scolaire
 - d'identification des ayants droit
 - de cohortes d'appui parental
 - d'un agent de liaison
 - de l'origine du personnel : direction, soutien, enseignant

- Partage d'informations entre Min.Édu, FNCSF, et les CSF afin de constituer des banques de données nationales/territoriales. Un recensement devra être planifié, organisé, réalisé, compilé et diffusé.
- Stratégie de démarchage « porte à porte »

Objectif spécifique 2 : Atteindre annuellement un taux de maintien des élèves inscrits dans nos écoles de 90 %, de la maternelle à la fin du secondaire, en assurant un accueil et des services d'appui appropriés aux élèves et aux parents des écoles de langue française.

Résultats visés par l'objectif 2

- Obtenir un taux de maintien des élèves inscrits dans nos écoles de l'ordre de 90 % de la maternelle à la fin du secondaire - Fidélisation accrue des enfants d'ayants droit inscrits aux écoles de langue française
- La consolidation des partenariats entre les conseils scolaires et d'autres organisations du milieu de l'éducation
- Les parents ayant droit dont les enfants sont inscrits à l'école de langue française reçoivent un accueil et des services d'appui pour contribuer au succès scolaire et identitaire de leurs enfants et intégrer pleinement la communauté
- La mise sur pied d'un mécanisme de collecte de données, d'analyse et de diffusion des données

Projets réalisés :

- Plan d'action et de soutien pour le personnel enseignant pour valoriser la langue française et la culture et la communauté francophones, ainsi que les droits scolaires. Guide – « Profil d'entrée à la 1^{ère} année dans une perspective langagière et culturelle- Pour une intégration réussie à l'ELF » - (FCE)
- Services d'accompagnement appropriés offerts aux parents ayant des besoins particuliers (ex : francisation, devoirs, tutorats, alphabétisation). « Voir grand petit à petit » guide de construction identitaire à l'intention des parents d'enfants de 0 à 5 ans (FCE, ACELF, CNPF) et « Voir grand, c'est élémentaire! » guide de construction identitaire à l'intention des parents d'enfants de 6 à 12 ans (ACELF, FCE, CNPF)

Projets en cours :

- Inventaire national des pratiques exemplaires d'accueil, d'encadrement de communication. L'inventaire n'a pas été réalisé. Mais une étude de l'intégration des élèves issus de l'immigration a fait l'état des lieux de la recherche concernant l'intégration des enfants des nouveaux arrivants au système scolaire francophone en milieu minoritaire afin de mieux connaître les capacités d'intégration des élèves et des familles issus de l'immigration à l'école de langue française en milieu minoritaire, identifier les lacunes par rapport à la connaissance de ce phénomène et former une équipe de chercheur(e)s intéressés à approfondir les questions soulevées dans cet état des lieux et à soumettre une proposition de recherche en ce sens. Le projet, sous la direction d'Anne Robineau de l'ICRML, et avec le financement de CIC, sera complété au début décembre et fera l'objet d'une présentation au Comité tripartite.

Projets priorités :

- Sondage auprès des parents pour connaître leurs besoins par rapport aux services d'accueil, d'accompagnement et de communication. Le sondage devra être financé, planifié, organisé, réalisé, compilé et diffusé.

- Sondage auprès des jeunes en ce qui a trait à leurs attentes pour l'accueil et l'accompagnement. Le sondage devra être financé, planifié, organisé, réalisé, compilé et diffusé.
- Identification des besoins et inventaire des pratiques exemplaires quant aux liens école / parents. Projet/action à définir avec plus de précision.

Autre projet souhaité :

- En lien avec le programme d'accueil pour les parents d'enfants nouvellement inscrits (Projet/action à définir), un projet de *Table pancanadienne sur l'immigration* a été élaboré par l'ADIGECS-RNDGÉ – projet exploratoire afin de préciser les aspects d'un partenariat possible au niveau d'échanges de savoir-faire et de ressources pédagogiques spécialisées qui faciliteraient l'accueil, l'intégration et la réussite scolaire des élèves migrants et immigrants. Financement à confirmer.

3.4 Plan relatif aux ressources humaines

Objectif général : Avoir toutes les ressources humaines compétentes nécessaires, outillées pour offrir une instruction de qualité exemplaire à une proportion beaucoup plus grande de l'effectif scolaire cible des écoles de langue française.

Organisme coordonnateur : FNCSF Organismes participants : ACELF, AUFC, CNPF, FCE, RNDGÉ, RCCFC, Ministères de l'Éducation, CIC, RHDC.

Description : Cet objectif général se décline en quatre objectifs spécifiques : 1) recruter le personnel nécessaire (en quantité et en qualité), 2) retenir le personnel nécessaire (en quantité et en qualité), 3) assurer une formation initiale de qualité au nouveau personnel, et 4) assurer une formation continue de qualité au personnel en poste. Chacun de ces volets s'applique à l'ensemble des ressources humaines oeuvrant dans le domaine scolaire au sein des communautés francophones en milieu minoritaire, soit : a) le personnel enseignant régulier, b) le personnel enseignant spécialisé (ex : orthophonistes, psychologues scolaires, conseillers en orientation), c) le personnel enseignant suppléant, d) les agents du préscolaire, e) le personnel administratif (ex : directions de conseil scolaire, directions d'école, agents pédagogiques), f) le personnel de soutien (ex : secrétaires, comptables, concierges).

La gestion de l'axe des ressources humaines doit suivre attentivement les résultats obtenus dans le recrutement des enfants des ayants droit, car ils pourraient signifier un accroissement du personnel scolaire. Trois scénarios peuvent être arrêtés a priori : si le nombre d'élèves (1) diminue, (2) reste le même ou (3) augmente.

Objectif spécifique 1 : Recruter le personnel scolaire permettant d'assurer l'équivalence des résultats.

Résultats visés

- Les écoles de langue française auront le personnel enseignant régulier qualifié pour combler leurs besoins d'ici septembre 2013
- Les écoles de langue française auront le personnel enseignant spécialisé qualifié pour combler leurs besoins d'ici septembre 2013
- Les écoles de langue française auront le personnel enseignant suppléant qualifié pour combler leurs besoins d'ici septembre 2013
- Les écoles de langue française et tous les conseils scolaires francophones auront le personnel de gestion qualifié pour combler leurs besoins d'ici septembre 2013

Projet réalisé :

Une étude intitulée « Recrutement, maintien et formation initiale et continue des effectifs enseignants » a été menée par le chercheur Daniel Bourgeois. Selon le rapport d'enquête, le bassin d'enseignants pour l'avenir est suffisant, mais un effort devra être fait en région rurale. Il n'y aurait des besoins qu'en mathématiques, sciences, musique et autres spécialistes tels les orthophonistes.

Le rapport suggère d'élaborer un plan pour mieux recruter, maintenir et former le personnel scolaire, cela qui semble notamment nécessaire dans les communautés rurales. Il a présenté une synthèse des pistes proposées, des recommandations de l'étude et des suggestions du groupe de travail regroupées en cinq volets : Recruter un personnel scolaire compétent et adéquat pour combler les besoins des CSF; Maintenir en poste le personnel scolaire oeuvrant dans les 31 CSF; Comblent les besoins en formation initiale des enseignants éventuels des 31 CSF : Comblent les besoins en formation continue des enseignants en poste dans les 31 CSF; Autres stratégies potentielles. Citoyenneté et Immigration a fait une présentation qui fait ressortir les effets qu'aura l'immigration sur les besoins en ressources.

La mobilité des ressources humaines entre les provinces risque de devenir un enjeu important et il faut demeurer vigilant même s'il ne semble pas y avoir de problème majeur selon le CMÉC. Il y a consensus sur le fait que le RNDGÉ devrait songer à mettre sur pied une fonction de coordination de l'embauche du personnel enseignants et de diffusion des pratiques exemplaires afin d'assurer la concordance entre l'offre et la demande.

Mise à jour des projets depuis mai 2009

Projet - Fonction centrale de recrutement des enseignants et des spécialistes. Le projet proposé visait à offrir un service au niveau national pour aider à répondre aux besoins en ressources enseignantes et spécialisées des conseils scolaires francophones. Elle consistait avant tout en un outil informatique de rapprochement entre des besoins de ressource et des offres de candidatures. Cette fonction avait comme objectif :

- Fournir aux CSF un outil central pour faciliter le recrutement d'enseignants, spécialistes, administrateurs et cadres scolaires.
- Faciliter la mobilité des enseignants, spécialistes, administrateurs et cadres scolaires entre CSF.
- Offrir aux candidats potentiels et intéressés à des postes d'enseignants, spécialistes, administrateurs et cadres scolaires un outil d'accès à l'information nécessaire et de soumission de leur candidature.

Ce projet prévoyait recevoir un appui financier de Patrimoine canadien via le Ministère de l'Éducation de l'Alberta. Finalement, le projet n'ira pas de l'avant en raison des écarts entre les délais prévus pour finaliser le dossier et la période qui était visée par l'octroi du financement.

Projet - Dossier « Recrutement » - Action/Priorité : à établir. À sa prochaine rencontre, le groupe de travail se penchera sur l'établissement des priorités et sur la possible élaboration de projets s'y rattachant.

Objectif spécifique 2 : Retenir le personnel scolaire, permettant d'avoir l'équivalence des résultats

Résultats visés

Le personnel enseignant régulier et spécialisé et tout le personnel administratif qualifié oeuvrant dans les écoles de langue française restent en poste au moins cinq ans

Projet - Dossier « Maintien des effectifs » – Action/Priorité : à établir. À sa prochaine rencontre, le groupe de travail se penchera sur l'établissement des priorités et sur la possible élaboration de projets s'y rattachant.

Objectif spécifique 3: Assurer que le personnel scolaire reçoive une formation initiale de grande qualité

Résultats visés

Tout le personnel enseignant et administratif à l'embauche des écoles de langue française est qualifié, notamment dans leur matière et dans les réalités des communautés francophones minoritaires. **Aucun projet n'est prévu.**

Objectif spécifique 4 : Assurer que le personnel scolaire reçoive une formation continue de grande qualité

Résultats visés

Le personnel enseignant et administratif à l'emploi des écoles de langue française est qualifié et conscient, notamment dans leur matière et dans les réalités des communautés francophones minoritaires

Projets en cours :

- Projet – formation professionnelle des enseignants. Le RNDGÉ annonce la tenue du Grand rassemblement en éducation en français (GREF) qui aura lieu au printemps 2010. Ce congrès s'intéresse à la didactique, à l'administration scolaire et aux échanges des meilleures pratiques.
- Initiative d'apprentissage continu - Le projet d'*Initiative d'apprentissage continu* (IAC) présenté au Comité tripartite en mai dernier, n'a pas reçu le financement demandé. Par contre, Patrimoine canadien a accordé un financement de 25 000 \$ pour permettre à la FNCSF de reformuler et de retravailler les paramètres dudit projet et d'élaborer un plan d'affaires. Par ailleurs, Patrimoine a clairement indiqué qu'elle ne pourrait financer une telle initiative et qu'il faudra rechercher un appui financier auprès d'autres bailleurs de fonds en vue de la mise en œuvre et du maintien du projet.

3.5 Plan relatif à l'action culturelle et identitaire

Note : Les projets de l'axe Action culturelle et identitaire sont présentés à titre indicatif seulement. Aucune action de la part du comité de travail ad hoc n'est requise.

Organismes coordonnateurs : ACELF, FCCF Organismes participants : CNPF, FCDÉF, FCE, FCFA, FJCF, FNCSF, RNDGÉ, Table des organismes artistiques et Table des organismes culturels, Ministères de l'Éducation, PCH.

Objectif 1 : Construction identitaire

Mettre en œuvre une vision commune et une gouvernance axées à la fois sur la réussite scolaire et la construction identitaire

Objectif 2 : Éducation artistique et animation culturelle

Créer à l'intérieur et autour de l'école un milieu culturel et une vie artistique francophones riches, qui allument la passion créatrice, suscitent l'élan expressif et développent l'esprit critique de chaque élève, les motivant ainsi à s'identifier à la francophonie moderne.

Objectif 3 : Vitalité ethnoлингistique. Faire en sorte que l'école contribue à la vitalité ethnoлингistique en se fondant sur les valeurs partagées de la communauté.

Action culturelle et identitaire – État d'avancement des projets

Projets en cours :

- **Trousse du passeur culturel** – Le lancement officiel de la Trousse du passeur culturel a eu lieu en octobre 2009, dans le cadre du congrès de l'ACELF, à Vancouver. Le livret sera livré aux ministères au début du mois de décembre, le répertoire sera en ligne en janvier 2010 et les formations ont commencé à être dispensées dès le début du mois de novembre. C'est un projet rassembleur et la motivation commune des partenaires a été de développer un outil de haute qualité qui répondra aux attentes des milieux de l'éducation, des arts et de la culture.
- **Document répertoriant les éléments importants d'une Politique culturelle et linguistique à l'intention des CSF** - La FNCSF est en train de finaliser le document. Sa diffusion auprès des 31 conseils scolaires membres de la FNCSF se fera en décembre 2009.
- **Inventaire national de l'éducation artistique** – Une consultation a été effectuée auprès du MÉO, du MÉIPE et du Comité de consultation Langue-culture-éducation afin de bonifier le gabarit d'inventaire. Une recommandation a été émise sur la nécessité d'effectuer cet inventaire au sein des ministères de l'Éducation, des conseils scolaires, des collèges et des universités.

Action actuelle :

Lors de la dernière rencontre de la TAACI, des porteurs de dossier ont été identifiés pour chacun des résultats prévus au plan d'action. Certains organismes ont déjà accepté ce rôle et la mise en œuvre est commencée. Dans les autres cas, les organismes identifiés seront pressentis. Nous allons tenter d'avoir les confirmations d'ici la prochaine rencontre de la TAACI, en mars prochain.

Action culturelle et identitaire – Projet présenté en priorité¹

Compte tenu du fait que les membres de la TAACI sont actuellement en processus d'élaboration des projets qui permettront d'atteindre les résultats précisés dans le plan d'action relatif à l'action culturelle et identitaire, les coprésidences de la table prennent l'initiative de présenter un projet qui permettra d'alimenter la réflexion et l'action des membres de la TAACI ainsi que de tous les intervenants qui croient à la contribution essentielle des arts et de la culture à la construction identitaire.

Mise en contexte

La FCCF a complété en 2004 une importante recherche-action sur le lien langue-culture-éducation en milieu minoritaire francophone. Cette recherche a permis de dégager des pistes d'action concrètes qui ont contribué fructueusement à tisser des partenariats entre le secteur des arts et de la culture et le secteur de l'éducation. De son côté, en 2006, l'Association canadienne de l'éducation en langue française (ACELF) développait le Cadre d'orientation de construction identitaire. Ce cadre a été établi par plusieurs chercheurs issus de diverses universités du Canada et des praticiens du domaine de l'éducation. Il comprend une définition de la construction identitaire et un modèle qui propose des genres d'interventions favorisant la construction identitaire. Ce modèle a été très bien reçu par le milieu éducatif francophone et est devenu une référence. Par ailleurs, depuis 2007, les rencontres de la TAACI ont permis des échanges et des arrimages extrêmement intéressants entre le milieu des arts et de la culture et celui de l'éducation, tant au point de vue de la réflexion que de l'action. Le temps serait maintenant propice à élaborer une 1^{re} synthèse des éléments de contenus émanant de ces trois initiatives et d'en dégager des orientations qui pourront être des plus utiles pour toutes les personnes qui oeuvrent à favoriser la construction identitaire francophone des jeunes.

Objectif

Élaborer une synthèse des réflexions touchant la contribution essentielle des arts et de la culture à la construction identitaire des jeunes francophones.

Moyen

Compte tenu que la Trousse du passeur culturel représente un premier pas dans cet exercice de synthèse, nous voudrions l'utiliser comme tremplin, et ce, de deux manières :

1. en bonifiant la réflexion présentée dans le livret pour l'appliquer, de manière plus large, à la contribution essentielle des arts et de la culture à la construction identitaire des jeunes francophones;
2. en effectuant une étude de cas auprès d'une école où la direction utilise la Trousse du passeur culturel pour dynamiser l'environnement francophone offert à ses élèves et à son personnel.

Les objectifs de cette étude de cas, qui pourraient être suivies d'une recherche-action, sont :

1. d'étudier le sens que les jeunes francophones donnent à la valeur des arts et de la culture ainsi que les stratégies utilisées pour les valoriser, à partir de cas concrets à l'intérieur et en périphérie de l'école;

¹ Ce projet a été élaboré au printemps 2009, à la demande du Comité tripartite qui voulait qu'une priorité soit rapidement identifiée pour chacun des axes. Bien que très pertinent, ce projet ne fait pas partie du plan d'action et n'a pas encore été validé par la TAACI.

2. d'analyser les convergences et les différences entre la valeur des arts et de la culture vue par les jeunes et celle promue par les intervenants scolaires, artistiques et culturels auprès des jeunes ;
3. de formuler des propositions pouvant orienter l'action de la TAACI, de ses membres et de tous les intervenants concernés par la contribution des arts et de la culture à la construction identitaire.

Des discussions sont en cours avec les chercheuses Phyllis Dalley, Mariette Théberge et Hélène Leone, de l'Université d'Ottawa, pour réaliser cette réflexion synthèse et l'étude de cas. L'étude de cas et/ou la recherche-action pourra faire l'objet d'un article dans un numéro de la revue scientifique Éducation et francophonie qui portera spécifiquement sur la culture (parution prévue en 2012).

Impact visé

La recherche livrera des données inédites sur les connaissances, les attitudes et les actions des jeunes francophones et acadiens, dans une perspective de valorisation des arts et la culture à la construction identitaire. Le projet permettra ainsi d'orienter les actions futures.

3.6 Plan relatif à l'axe petite enfance

Les projets de l'axe Petite enfance sont présentés à titre indicatif seulement. Aucune action de la part du comité de travail ad hoc n'est requise.

OBJECTIF : Arrimer les services à la petite enfance et la famille francophone dans le continuum de l'apprentissage des communautés francophones en milieu minoritaire afin d'assurer l'équivalence des résultats scolaires des enfants de parents ayants droit dès l'entrée scolaire.

Organisme coordonnateur : CNPF Organismes participants : Table nationale sur le développement de la petite enfance, FNCSF, RNDGÉ, Ministères de l'Éducation, RHDCC.

Contexte et arrimage stratégique en petite enfance :

En mars 2003, la Table en éducation se scinde en deux : d'une part, une table sur l'éducation, présidée par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) et d'autre part, une table sur la petite enfance, présidée par la Commission nationale des parents francophones (CNPF). Cette table en petite enfance devient au cours des années la Table nationale en développement de la petite enfance qui regroupe les différents secteurs intéressés dont l'éducation. La Table DPE est un mécanisme national de collaboration intersectorielle dans le domaine de la petite enfance.

Dans l'environnement stratégique national, la stratégie en matière de petite enfance repose sur un triple arrimage :

- Cadre national de collaboration DPE (4 stratégies) de la Table nationale DPE (CNPF préside et coordonne)
- Plan d'action en éducation – 6 axes dont celui sur la petite enfance (CNPF coordonne l'axe PE)
- Plan stratégique des CFA – 5 chantiers (CNPF co-préside le chantier Population et coordonne la stratégie de soutien à la famille qui comprend la petite enfance)
- la petite enfance dans le chantier Population).

L'analyse transformative « Le meilleur est...avenir 2009 – la petite enfance dans les communautés francophones en milieu minoritaire au Canada : une analyse transformative de la situation » a été présentée au Comité tripartite en mai 2009. Le SCAN 2009 en petite enfance comprend les éléments d'études de celui de 2004. On remarque déjà des progrès impressionnants au niveau de l'encadrement qui

est mieux organisé et à celui des politiques. Au cours de cette recherche, les responsables ont pu constater la difficulté d'obtenir des données réelles, à savoir les services exclusivement francophones vs les services bilingues. Ils ont remarqué également qu'il existe plus de garderies que d'éducatrices formées.

Cet exercice s'est conclu par une série de pistes d'action et les deux recommandations stratégiques suivantes :

- Prioriser l'élaboration d'un programme national de collecte de données statistiques en DPE visant l'établissement d'un système de collecte de données.
- Planifier un forum sur « un système de services de qualité en DPE pour les communautés francophones en contexte minoritaire ».

Petite enfance – État d'avancement des projets

La Table nationale en développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire possède un financement renouvelé pour 2009 à 2011 provenant du ministère Ressources humaines et développement des compétences Canada lui permettant de poursuivre la mise en œuvre des quatre stratégies identifiées dans le Plan d'action de la Table DPE. Les stratégies sont : La planification intégrée (planification et modèles de carrefours de services), le développement des ressources humaines, le développement et le partage des connaissances et la prévention au cours de la petite enfance et la promotion du DPE. Ce Plan d'action de la Table DPE se réalise dans une perspective de collaboration intersectorielle plus large que le secteur éducation.

Le groupe de travail de l'axe Petite enfance du Plan d'action en éducation française se penche plus précisément sur les initiatives touchant l'éducation et la petite enfance. Certaines de ses initiatives peuvent être réalisées par certains partenaires avec des moyens internes, d'autres peuvent faire l'objet de projets pour du financement externe et d'autres peuvent être arrimées avec les quatre stratégies de la Table DPE qui bénéficie d'un financement pour poursuivre les développements.

Projets réalisés

Voir sommaire des projets à partir de la page 23 ou la fiche de mise à jour des progrès de novembre 2009 sur le Web (www.cnpf.ca sous « groupe de travail – axe Petite enfance »)

Projets en cours ou en élaboration

Voir sommaire des projets à partir de la page 23.

ACTIONS PRIORITAIRES DU GROUPE DE TRAVAIL

1. Continuer à faire connaître les modèles de CPEF (carrefours de services intégrés pour la petite enfance et la famille) aux partenaires et communautés.
2. Favoriser les liens interministériels entre les ministères interpellés par la petite enfance dans les juridictions.
3. Identifier et faire connaître les pratiques gagnantes au niveau de la relation et du partenariat scolaire-petite enfance-famille-communautaire.
4. Rechercher des outils existants et/ou créer de nouveaux outils faciles à utiliser et les diffuser pour accompagner sur le terrain les intervenants à la petite enfance.
5. Obtenir un état de la situation documenté du dossier des ressources humaines à la petite enfance.
6. Valoriser la reconnaissance de la profession d'intervenant à la petite enfance francophone.

4. SOMMAIRE DES PROJETS DES AXES

Quelques actions restent toujours à entreprendre pour certains projets. Les membres du comité de travail ad hoc sont invités à établir les priorités pour ces projets pour les différents axes, sauf pour l'axe Action culturelle et identitaire et l'axe Petite enfance.

Axe Pédagogie				
PROJETS	Projet piloté par	Financement	État du projet	Action/Priorité
1. Programme d'études - Référents culturels	MÉO	CMEC - réponse à suivre	Débutera sous peu	En cours
2. Francisation	MÉO en collaboration avec la FNCSF et le RNDGÉ	Autofinancé	En cours d'élaboration	En cours
3. Pédagogie – Modules en lignes	FCE / MÉO	FCE et MÉO pour le prototype. Pour les autres – à déterminer	Un groupe conçoit actuellement un prototype. D'autres modules seront élaborés par la suite. Les MÉ déjà favorables au projet	En cours d'élaboration
4. Ressources pédagogiques	FNCSF / RNDGÉ / CFORP	Selon besoins	Entente de principe signée. Projet à élaborer au cours des 6 prochains mois (d'ici fin avril 2010)	En cours
5. Apprentissage médiatisé – Échanges d'objets d'apprentissage	Consortium	s/o	Entente 3 provinces à élargir	En cours
6. Recherche – Table ronde de PCH à modifier	PCH	PCH et ministères d'éducation	La première rencontre a eu lieu le 11 mars 09. Une seconde rencontre sera organisée au printemps 2010. Liste de recommandations soumise.	En cours

Axe Promotion et immigration				
PROJETS RÉALISÉS				
Étude du marché Simbal				
Plan de communication Espace Franco				
Accompagnements des conseils scolaires dans l'élaboration de plan de communication et de marketing (2 vagues)				
Semaine de la promotion en Nouvelle-Écosse (printemps 2007 – projet pilote)				
Embauche d'un coordonnateur de la promotion à l'échelle nationale jusqu'en avril 2009				
Forum des communicateurs scolaires francophones de l'Alberta (avril 2008 – Projet pilote)				
Guide – « Profil d'entrée à la 1 ^{ère} année dans une perspective langagière et culturelle- Pour une intégration réussie à l'ELF » - (FCE)	Description : Plan d'action et de soutien pour le personnel enseignant pour valoriser la langue française et la culture et la communauté francophones, ainsi que les droits scolaires.			
« Voir grand petit à petit » guide de construction identitaire à l'intention des parents d'enfants de 0 à 5 ans (FCE, ACELF, CNPF)	Description : Services d'accompagnement appropriés offerts aux parents ayant des besoins particuliers (ex : francisation, devoirs, tutorats, alphabétisation).			
« Voir grand, c'est élémentaire! » guide de construction identitaire à l'intention des parents d'enfants de 6 à 12 ans (ACELF, FCE, CNPF)	Description : Services d'accompagnement appropriés offerts aux parents ayant des besoins particuliers (ex : francisation, devoirs, tutorats, alphabétisation).			
Dans la série « Voir grand », guide de construction identitaire à l'intention des parents d'enfants fréquentant une école secondaire francophone (ACELF, FCE, FJCF et CNPF)	Description : Services d'accompagnement appropriés offerts aux parents ayant des besoins particuliers (ex : francisation, devoirs, tutorats, alphabétisation).	À venir		

PROJETS EN COURS OU À ÉLABORER	Projet piloté par	Financement	État du projet	Action/Priorité
7.A Nouvelle-Écosse – Rôle d’ambassadeur pour la promotion et le rayonnement des écoles dans la communauté. Troisième <i>Semaine de promotion</i> en autant d’années (3 ans).	CSAP	À confirmer	En cours	En cours
7.B Ontario – campagne de promotion à l’échelle de la province	MÉO	MÉO	En cours depuis le mois de mai 2009 : annonces publicitaires dans tous les médias, site web, facebook... Plus de 40 000 visiteurs au site Web http://elfontario.ca/ .	En cours
8.A <i>Réseautage et perfectionnement de compétences.</i> – Développement et gestion du site web national des meilleures pratiques en matière de communications	FNCSF	À obtenir	À élaborer	Priorité
8.B <i>Réseautage et perfectionnement de compétences.</i> – Organisation d’un forum des communicateurs avec les directions générales et les coordonnateurs des communications (poursuite du projet pilote)	FNCSF	À obtenir	À élaborer (suite du projet-pilote AB)	Souhait
8.C <i>Réseautage et perfectionnement de compétences.</i> – Perfectionnement des compétences en communication par le biais de la formation et le coaching	FNCSF	À obtenir	À élaborer	Souhait
9. Enquête sur les communications	FNCSF	À obtenir	À planifier, organiser, réaliser, compiler et diffuser	Souhait
10. Partage d’informations entre MIN.EDU, FNCSF, et les CSF	MIN.EDU, FNCSF, et les CSF	À préciser	À planifier, organiser, réaliser, compiler et diffuser	Souhait
11. État des lieux – intégration immigrants	FNCSF et ICRML	CIC	En cours et devrait	En cours
12. Table pancanadienne sur l’immigration	RNDGÉ/ADIGECS	À obtenir	À élaborer	Souhait
13. Sondage auprès des parents	FNCSF	À obtenir	À élaborer. Collaboration possible avec la CNPF.	Priorité
14. Sondage auprès des jeunes	FNCSF	À obtenir	À élaborer. Collaboration possible avec la CNPF.	Priorité

15. Identification des besoins et inventaire des pratiques exemplaires quant aux liens école / parents	À définir	À préciser	À élaborer	Priorité
16.A Stratégie de démarchage « porte à porte »	À définir	À préciser	À élaborer	Souhait

Axe Ressources humaines				
PROJETS	Projet piloté par	Financement	État du projet	Action/Priorité
16.B Fonction centrale de recrutement des enseignants et des spécialistes (incluant une campagne de sensibilisation au sein des universités afin de promouvoir la carrière en enseignement)	FNCSF	À confirmer	Modèle en élaboration par le groupe mais faute de financement est mis sur la glace jusqu'à nouvel ordre	Souhait
17. Dossier « Recrutement »	Axe	À confirmer	À élaborer par le groupe	À établir
18. Dossier « Maintien des effectifs »	Axe	À confirmer	À élaborer par le groupe	À établir
19. Identifier les difficultés majeures – recrutement et maintien du personnel	FNCSF	À confirmer	En cours	En cours
20. Ajout d'indicateurs de rendement à certains éléments du Rapport Bourgeois d'août 2008	Groupe de travail de l'axe	À préciser	À élaborer	À établir
21.A Grand rassemblement de l'éducation en français (GREF)	RNDGÉ/FNCSF	Partenaires financiers divers	En cours	En cours
21.B Initiative d'apprentissage continu	RNDGÉ/FNCSF	PCH	Comité de travail formé et plan d'affaires à élaborer. Financement à préciser par la suite.	En cours

Axe Infrastructures				
PROJET	Projet piloté par	Financement	État du projet	Action/Priorité
22. Liste des infrastructures scolaires depuis le Sommet sur l'éducation de 2005	FNCSF		Tableau quantitatif dressé	Terminé

Axe Action culturelle et identitaire				
PROJETS	Projet piloté par	Financement	État du projet	Action/Priorité
<i>Note : Les projets de l'axe Action culturelle et identitaire sont présentés à titre indicatif seulement. Aucune action de la part du comité de travail ad hoc n'est requise.</i>				
Trousse du Passeur	ACELF, FCCF et FCDEF	Nouveau-Brunswick	Lancement effectué. Formations en cours	En cours
Éléments pour une politique culturelle et linguistique	FNCSF et appui de ACELF, FCCF	Obtenu	Finalisé. Guide sera envoyé aux conseils scolaires.	Finalisé
Inventaire national de l'éducation artistique	ACELF et FCCF	Obtenu	En cours	En cours
Document synthèse sur la contribution des arts et de la culture à la construction identitaire des jeunes francophones.	ACELF, FCCF et Université d'Ottawa	À préciser	Discussions avec les partenaires	Élaboration d'un protocole d'entente et recherche de financement.
Création de communautés d'apprentissage professionnelles – orienter interventions du personnel	Porteur de dossier à identifier	À préciser	À préciser	À établir
De nombreuses initiatives seront entreprises notamment au niveau de la diffusion de pratiques exemplaires, établissement de modèles et programmes, stratégies d'intégration culture, formation, etc. –	Porteurs de dossiers à identifier	À préciser	À préciser	À établir

Axe Petite enfance

Note : Les projets de l'axe Petite enfance sont présentés à titre indicatif seulement. Aucune action de la part du comité de travail ad hoc n'est requise.

Actions prioritaires

2009-2010 pour l'axe petite enfance en éducation

Action prioritaire : Continuer à faire connaître les modèles de CPEF (carrefours de services intégrés pour la petite enfance et la famille) aux partenaires et communautés.

Initiatives réalisées

- Vidéo réalisée par la CNPF – Partir en français.
- Modèle de carrefours de services à la petite enfance et à la famille (CPEF) développé par la CNPF et son réseau de membres.
- Modèle de CPEF inséré à la stratégie de la planification intégrée du Cadre national de collaboration de la Table nationale DPE.
- Le scan 2009 donne un portrait des différents modèles de CPEF dans les juridictions
- Présentation du modèle de CPEF francophone en aux rencontres du groupe de l'axe petite enfance et de la Table DPE :
 - Modèle de la Saskatchewan à la rencontre de novembre 2008.
 - Modèle de l'Alberta à la rencontre de mai 2009.
 - Modèles de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick à la rencontre de novembre 2009
- Présentation du modèle de CPEF de l'Alberta au Conseil des gouverneurs de l'ACELF à Vancouver en octobre 2009.

PROJETS en cours	Projet piloté par	Financement	État du projet
Continuer à présenter les modèles de CPEF dans les juridictions dans le cadre des rencontres (2 fois/an).	CNPF	Arrimage avec la stratégie #1 de la Table DPE – (financement RHDCC)	Continu
Produire une capsule vidéo des CPEF de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick d'ici mars 2010.	CNPF	Arrimage avec la stratégie #1 de la Table DPE – (financement RHDCC)	Continu
PROJETS à venir			
Produire une capsule vidéo des modèles de CPEF dans les juridictions (de 2009 à 2011) – La CB est intéressée pour 2010.	CNPF et partenaires	Arrimage avec la stratégie #1 de la Table DPE (financement RHDCC)	4-5 capsules à produire par an de 2009 à 2011
Héberger sur le site Web de la CNPF, sous la rubrique Axe petite enfance, les capsules vidéo.	CNPF	Arrimage avec la stratégie #1 de la Table DPE (financement RHDCC)	À venir
Liens Web des modèles de CPEF sur les sites des partenaires du groupe de travail axe petite enfance en éducation.	CNPF	Interne	À venir
Liens Web avec le réseau de membres de la CNPF.	CNPF	Interne	À venir
Prévoir une relance continue des contenus sur le Web lorsqu'il y a des ajouts de capsules vidéo sur le Web.	CNPF	Interne	À venir

Action prioritaire : Favoriser les liens interministériels entre les ministères interpellés par la petite enfance dans les juridictions.

Initiatives réalisées

- Demander l'appui du Comité tripartite.

PROJETS en cours	Projet piloté par	Financement	État du projet
<ul style="list-style-type: none"> • Entamer des démarches auprès du Groupes des affaires francophones quant à l'importance des services en français dans les ministères provinciaux s'occupant de la petite enfance (par exemple : accréditation des services préscolaires, etc.) 	CNPF	Interne	En exploration
PROJETS à venir			
Élaborer un document de réflexion et d'orientations comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • Un argumentaire national : Fondements et liens petite enfance et éducation francophone en contexte minoritaire au Canada. • Aspect juridique – Article 23 • Mécanismes de financement • Effet de la francisation précoce. • Économie d'échelle (investir tôt) 	CNPF et partenaires	Financement à déterminer pour retenir les services d'un consultant.	En exploration
Renouveler les liens au cours des prochains mois et inviter le GRAF à se joindre aux participants du groupe de travail de l'axe petite enfance en éducation	CNPF et partenaires	Interne	En exploration
Assurer les suivis au rapport du Commissaire au N-B portant sur l'éducation francophone (incluant la petite enfance).	CNPF et partenaires	Interne	À venir

Action prioritaire : Identifier et faire connaître les pratiques gagnantes au niveau de la relation et du partenariat scolaire-petite enfance-famille-communautaire.

Initiatives réalisées

- Le scan 2009 nous a apporté certaines données dans ce domaine
- Ressource : nouvelle publication de la FCE *Accueillir c'est s'ouvrir*.
- Modèles existants de partenariat dans les juridictions

Initiatives réalisées

- Le scan 2009 nous a apporté certaines données dans ce domaine
- Ressource : nouvelle publication de la FCE *Accueillir c'est s'ouvrir*.
- Le guide Voir grand petit à petit (0 – 5 ans) et la suite avec le guide Voir grand, c'est élémentaire (m à 6^e année)
- Modèles existants de partenariat dans les juridictions

PROJETS en cours	Projet piloté par	Financement	État du projet
Continuer à faire connaître et à faire vivre les ressources développées dans nos réseaux et auprès des divers intervenants en éducation.	CNPF et partenaires	Interne	Continu
PROJETS à venir			
Élaborer un répertoire des pratiques gagnantes de collaboration, des modèles gagnants, des éléments incontournables et des histoires à succès.	CNPF et partenaires	Financement à déterminer pour retenir les services d'un consultant.	En exploration
Recenser les politiques existantes des conseils scolaires dans ce domaine.	CNPF et partenaires	Financement à déterminer pour retenir les services d'un consultant.	En exploration
Diffuser des pratiques de collaboration.	CNPF et partenaires	Interne	À venir

Action prioritaire : Rechercher des outils existants et/ou créer de nouveaux outils faciles à utiliser et les diffuser pour accompagner sur le terrain les intervenants à la petite enfance.

Initiatives réalisées

- Plusieurs outils sont déjà existants dans les juridictions.

PROJETS en cours	Projet piloté par	Financement	État du projet
• Explorer et rechercher un leader dans le domaine de la diffusion des outils (banque centrale de ressources).	CNPF et partenaires	Interne	En exploration
PROJETS à venir			
Certaines initiatives en cours et à venir relativement à une rubrique pour les ressources sur le Web et exploration d'initiatives reliées à la pédagogie en milieu minoritaire.	La FCE et partenaires	À déterminer	À déterminer
Explorer les liens avec TFO.	CNPF et partenaires	Interne	En exploration
Élaborer un document sous forme d'encadrement qui servira à éclairer les suivis pour le groupe de travail : <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les thématiques et les ressources prioritaires. • Solliciter l'appui des intervenants sur le terrain pour cibler les besoins. • Le processus pour répertorier les outils et les ressources • Les pistes pour assurer la pertinence continue du répertoire • Orienter les avenues possibles pour faire connaître les ressources. • Défi : Évaluation des outils. 	CNPF et partenaires	Financement à déterminer pour retenir les services d'un consultant.	En exploration
Faire connaître les outils et les ressources via le Web.	CNPF et partenaires	Interne	À venir

Action prioritaire : Obtenir un état de la situation documenté du dossier des ressources humaines à la petite enfance.

Initiatives réalisées

- Possibilité de réutiliser le questionnaire développé pour les éducatrices des garderies et prématernelles (3-4 ans) dans le cadre du sondage de l'axe ressources humaines en conduisant un autre sondage à l'aide d'une démarche spécifique au préscolaire.
- Le Scan 2009 donne quelques pistes.
- Répertoire de contacts des intervenants suite à la cueillette de données du scan 2009 pour faire le sondage auprès des éducatrices.
- Répertoire à jour des éducatrices en garderie en Ontario

PROJETS en cours	Projet piloté par	Financement	État du projet
Questionnement de la part de la stratégie #2 Ressources humaines en DPE quant à la nécessité de faire un tel sondage alors que certaines données semblent disponibles ou que la situation est suffisamment connue. Étant donné qu'un tel sondage a été effectué pour les éducatrices en contexte majoritaire, il serait tout de même intéressant de voir quelles sont les différences avec les éducatrices oeuvrant en milieu minoritaire.	CNPF et partenaires	Arrimage avec la stratégie #2 – Ressources humaines de la Table DPE – (financement RHDCC)	En exploration
PROJETS à venir			
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier 4 communautés pour procéder au sondage, en bénéficiant des événements déjà prévus réunissant des éducatrices. L'important ne serait pas d'avoir une grande quantité mais une bonne représentativité. : <ul style="list-style-type: none"> • Permet les suivis. • Représentatif du Nord, de l'Ouest, de l'Ontario et de l'Est. • Analyser les données. • Diffuser les données. • Assurer les suivis. 	CNPF et partenaires	Arrimage avec la stratégie #2 – Ressources humaines de la Table DPE – (financement RHDCC)	À venir

Action prioritaire : Valoriser la reconnaissance de la profession d'intervenant à la petite enfance francophone.

Initiatives réalisées

- Aucune provenant du groupe de travail

PROJETS en cours	Projet piloté par	Financement	État du projet
• Une priorité identifiée par le Regroupement du Nord et de l'Ouest en petite enfance (RONPE) – explorer les possibilités de collaboration dans ce dossier.	CNPF et partenaires	Interne	En exploration
PROJETS à venir			
• Faire ressortir l'importance du rôle des éducatrices à la petite enfance et des pratiques gagnantes dans les capsules vidéo des modèles de CPEF (par ex : témoignage de parents).	CNPF et partenaires	Arrimage avec la stratégie #1 – Planification intégrée de la Table DPE – (financement RHDCC)	À venir

<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'initiative à venir de la Table nationale en DPE au sein de la stratégie développement et partage des connaissances relativement à la discussion sur la qualité. 	CNPF et partenaires	Arrimage avec la stratégie #3 - Développement et partage des connaissances de la Table DPE – (financement RHDCC)	À venir
<ul style="list-style-type: none"> • Répertorier les pratiques visant à valoriser la profession d'intervenant à la petite enfance et identifier celles qui pourraient être diffusées par les partenaires au niveau national 	CNPF et partenaires	Arrimage avec la stratégie #2 – Ressources humaines de la Table DPE – (financement RHDCC)	À venir